MOOSCH NOTRE VILLAGE

INAUGURATION DE LA COUR OASIS

p.**3**

ELECTIONS MUNICIPALES

Ce que les électeurs attendent de leur maire

p.**4**

VIE CULTURELLE

L'Alpenparty du 15 août p.15

HISTOIRE ET MÉMOIRE

Inauguration du cairn dédié à Richard Hall

INFOS PRATIQUES

ALLO LA MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi: 8h - 12h Mardi: 14h - 17h Mercredi: 8h - 12h Jeudi: 14h - 17h

Vendredi: 8h - 12h; 14h - 16h

Plus que jamais, élus et personnel communal sont à votre écoute.



CONTACT

Tél.: 03 89 82 30 70

E-mail: moosch.mairie@wanadoo.fr



SITE INTERNET

http://www.moosch.net

Rencontre avec le maire et les adjoints sur rendez-vous



SOMMAIRE

Photo de la 1ère de couverture : inauguration de la cour Oasis

Infos pratiques

3 L'éditorial du Maire

4-6 Bien vivre ensemble...

Agir pour les Mooschois

12 - 13 Retour sur images

Préserver notre cadre de vie

15 - 16 Histoire et Mémoire

17 Les décisions du conseil

18 Lu par ailleurs

19 - 20 Paroles de lecteurs

Agenda



Publication périodique d'information communale gratuite tirée à 900 exemplaires.

Distribuée par les membres du Conseil Municipal.

Directeur de la publication : José SCHRUOFFENEGER.

Photos: Patricia LAILLY, José SCHRUOFFENEGER. Pascale RINGENBACH, Bernard RUDLER, Jeannine RUDLER, Marc SOLARI, Edouard RIETH, Pascal FERRARI, Patrick HOFFMANN

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR ET RADON, ADOPTEZ LES BONS GESTES!

Les 46 communes du Pays Thur Doller sont concernées par le Radon mais des gestes simples permettent de limiter les concentrations en radon dans le logement.

LE RADON / OU'EST-CE OUE C'EST?

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle. Il est présent partout à la surface de la planète à des concentrations variables selon les régions et la nature du sous-sol. En remontant vers la surface, il peut s'accumuler dans les bâtiments. Le radon pénètre essentiellement par les parties basses du bâtiment qui sont soit en contact, soit au plus près du sol. Ainsi, sous-sols, caves, vides sanitaires constituent les zones d'entrée préférentielles du radon. Fissures, passages de canalisation, joints, dalles présentant un défaut, offrent l'essentiel des voies d'entrée. La localisation géographique d'un bâtiment, sa structure, mais aussi son mode d'occupation vont conditionner le risque d'accumulation du radon. S'il est présent à des concentrations importantes, le radon peut favoriser la survenue de cancers broncho-pulmonaires, notamment si on est exposé à ce gaz pendant une longue période.

L'association radon et tabac augmente les risques de développer un cancer du poumon de manière multiplicative.

AÉREZ ET VENTILEZ!

- Vérifiez et entretenez régulièrement votre système d'aération et des grilles de ventilation.
- · Aérez quotidiennement les pièces de votre logement. (Au moins 10 minutes par jour!)

EN CAS DE TRAVAUX DE RÉNOVATION OU PROJET DE **CONSTRUCTION, PENSEZ À:**

- · Assurer l'étanchéité des sous-sols, des vides sanitaires, des murs, des planchers et des passages de canalisation.
- · Ventiler le sol en dessous du bâtiment et les vides sanitaires.
- Aérer les pièces en mettant en place, le cas échéant, un système de ventilation mécanique double flux (entréesortie).

PLUS D'INFO SUR:

www.grand-est.ars.sante.fr/radon-grand-public www.pays-thur-doller.fr/campagne-radon/

CALENDRIER DES COLLECTES 2025

Les vendredis en alternance :

- Bac ou sac jaune: 3, 17 et 31 octobre, 14 et 28 novembre, 12 et 26 décembre.
- · Bac gris ordures ménagères: 10 et 24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre.

Bac à sortir la veille du jour de collecte la poignée vers la rue et à rentrer le soir même. Sacs jaunes à déposer la veille du jour de collecte au pied de votre borne OMR.

Calendrier « déchèterie mobile » d'octobre à décembre

Les mercredis 8 octobre de 13h à 19h, 12 novembre et 10 décembre de 10h à 16h sur la place Beltrame.

Plateforme verte: la plateforme verte fermera ses portes le samedi 8 novembre à midi.

APPEL À PROJETS: ECORÉNOVATION DU BÂTI ANCIEN

Dans la vallée de Saint-Amarin, notre patrimoine bâti se dégrade d'année en année pour cause de mauvaises rénovations. L'identité et l'histoire de notre territoire se perd petit à petit. Pourtant, il est possible de sauver notre patrimoine tout en rénovant énergétiquement le bâti ancien avec des techniques adaptées aux modes constructifs traditionnels.

De plus, le contexte climatique et énergétique actuel a une influence directe sur nos logements. Comment vivre confortablement chez soi en été comme en hiver tout en consommant moins d'énergie?

La rénovation énergétique des logements est devenue un enjeu majeur de notre époque. De multiples aides financières existent et de nombreux professionnels du bâtiment se sont saisi de la question, mais il est souvent difficile de repérer les bonnes méthodes de rénovation et les interlocuteurs qualifiés.

C'est pourquoi la Communauté de Communes, la Fondation du Patrimoine et la Collectivité Européenne d'Alsace s'engagent à sauvegarder le patrimoine bâti de notre territoire en proposant des aides financières :

Appel à projets pour la rénovation énergétique globale du bâti ancien: la Communauté de Communes soutient un projet par an de rénovation énergétique du bâti ancien à hauteur de 10 000 €.

Pour répondre à cet appel à projet, vous devez être propriétaire ou locataire d'un bâtiment construit avant 1950 et inscrit au Plan Local d'Urbanisme intercommunal en zone UAp ou pastillé d'un triangle.

- · Pour vérifier dans quelle zone votre bâtiment se situe, rendezvous ici: https://ccvsa.fr/plui
- · Pour candidater, se rendre sur le site internet de la CCVSA: https://ccvsa.fr/appel-a-projetecorenovation-du-bati-ancien/

Vous pouvez retourner le dossier de candidature au siège de la CCVSA :

- Par courrier à l'adresse suivante : Plan de Sauvegarde du Bâti ancien
- Rénovation globale Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin 70 rue Charles de Gaulle 68550 SAINT-AMARIN
- Par mail à l'adresse suivante : I.laamri@ccvsa.fr



EDITORIAL DU MAIRE

La gentillesse, le retour

Quand j'ai la chance de célébrer un mariage, je dis invariablement aux jeunes (et moins jeunes) futurs mariés que je suis un maire « très marieur » mais que, hélas, je suis pas mal au « chômage technique » ces temps derniers et je les remercie vivement de s'être déplacés.

Plutôt que de leur asséner des propos moralisateurs ou des recettes éducatives pour les enfants à venir, je tente de partager avec le couple et celles et ceux qui les accompagnent quelques-unes de mes convictions.

Je leur dis par exemple: « Je vous invite à mettre la gentillesse au centre de votre vie. Je sais bien que ce mot est tombé en désuétude... mais moi je crois que l'addition des gentillesses privées est la condition de l'harmonie universelle dont rêvent tous les hommes sensés. » Je sais très bien que cette affirmation peut apparaitre comme une forme de naïveté, voire de faiblesse dans la société hyper compétitive dans laquelle nous vivons. Nous sommes tellement dans le chacun pour soi que le gentil qui fait preuve de délicatesse envers les autres est parfois considéré au mieux comme un marginal au pire comme un neuneu. « Trop bon, trop con » est une assez bonne traduction de neuneu.

Et pourtant, ici et là, on apprend que le soin et le souci d'autrui vient ripoliner la vision pessimiste de la nature humaine: « l'homme est un loup pour l'homme, » dit-on. Pas forcément!

Un hebdomadaire vient de mettre à sa « une », ce sujet avec ce titre choc, « La force de la gentillesse » qui s'oppose bien entendu à la faiblesse prétendue de cette dernière. Bonne surprise. Quatre intellectuels y réhabilitent la

gentillesse, expliquant qu'elle n'est en rien une attitude nunuche.

Michaël Foessel nous rappelle que « nous ne naissons pas vertueux ou vicieux. Nos actes de bonté relèvent d'un choix, d'une décision et cette décision est liée à notre liberté. » En d'autres termes, nous choisissons (ou pas) d'être gentil.

Marie Desplechin (écrivaine jeunesse) pense que le rôle des livres pour les enfants n'est pas de fabriquer des personnages avec tous les critères attribués à la gentillesse, mais plutôt d'aider à préserver quelque chose dans un monde où l'on affronte forcément la méchanceté. Ce quelque chose relève de la gentillesse qui est « une attention universelle ».

La philosophe Fabienne Brugère constate que nos sociétés n'aiment pas la gentillesse. « Nous vivons, dit-elle, dans un monde de brutes. Un monde violent structuré par les rapports de force... La gentillesse vient contrer ce système où la loi du plus fort l'emporte. » David a eu raison de Goliath. Et les David sont plus nombreux qu'on ne le pense autour de nous.

Vladimir Jankélévitch, philosophe, définit la gentillesse comme « une vertu discrète... et essentielle, ni luxe superflu, ni mièvrerie. La gentillesse, dit-il, est la seule chose qui soit exécutable sur le champ et pour chacun de nous. Être gentil, ce n'est pas être fade, mais se rendre présent à l'autre... ».

Un sourire, une parole, un geste... sont la traduction simple de la gentillesse au quotidien. Ce n'est presque rien, mais face à la mesquinerie et à la rudesse de notre époque, elle devient une grâce qui humanise notre monde.

José Schruoffeneger Septembre 2025

Citations du mois

Qu'attendent les électeurs de leur futur maire ?

« Depuis 2018, à la demande de l'AMF, le Cevipof (centre de recherches politiques de science po) interroge les Français sur leur perception de l'échelon communal. Le Cevipof vient ainsi, après avoir interrogé plus de 6000 citoyens, de publier une étude consacrée aux attentes des Français dans la perspective des élections municipales de l'an prochain (1). 38 % des personnes interrogées vivent dans la même commune depuis 20 ans au moins. **69% des personnes** interrogées font confiance à leur maire. Près de 60 % souhaitent aue leur maire se représente et soit réélu, 73 % ont une opinion favorable de l'action de leur municipalité.

L'étude fait le point sur ce que les électeurs attendent de leurs futurs maires : qu'ils défendent les intérêts de la commune face à l'Etat, qu'ils assurent la transparence des décisions prises et cherchent donc à obtenir l'adhésion de leur population et enfin qu'ils appliquent le programme sur lequel ils ont été élus.

Les personnes interrogées indiquent également les critères sur lesquels elles choisiront leurs maires: le programme, le bilan et la personnalité du maire (à près de 80 % chaque fois).

Ainsi, alors que l'Etat traverse une période d'instabilité rarement vécue sous la Ve République, la commune reste un repère pour les citoyens. Et, en dépit des vagues de démission, les maires restent attachés à leurs missions puisque 42 % d'entre eux sont prêts à se représenter. »

(1) 15 et 22 mars 2026

Guy Sorman, La « Lettre du Maire » juillet 2025

Le chiffre du mois

270 milliards d'€

C'est le montant des aides et des cadeaux fiscaux versés annuellement aux entreprises sans contrôle sur leur efficacité.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Alpenparty, une nuit de partage

Le 15 août, le pré contigu à la salle de l'Espérance s'est métamorphosé en un écrin de convivialité inimaginable en ces temps « compliqués ». Un immense chapiteau, une scène digne des plus grands festivals et **une cinquante de bénévoles**, membres de l'association les « Soybandas » mais également des conscrits ou anciens consrits vêtus de Dirndl et de Lederhose qui se sont mis au service de mille convives dont environ 650 ont dégusté comme il se doit le Wiener Schnitzel – pommes de terre concocté par l'équipe de Laurent Brunn. **Un petit air de Voralberg bien sympathique**.

Comme lors de grands repas gastronomiques, on a eu droit à «entrée-plat-dessert de Volksmusik» quasiment sans interruption.

Les **«Original Willerthaler»** ont ouvert la soirée. Un premier groupe talentueux qui a déjà participé à plusieurs émissions de télévision allemandes et a eu l'honneur de se produire à Monaco en présence du Prince de la cité, a d'emblée conquis le public. Le chanteur du groupe **véritable ambianceur** a donné le ton et le public n'a pas été frileux. Après les premiers morceaux, on a vu des couples s'élancer sur la «piste herbeuse» et **danser en reprenant en chœur les chansons bien connues** pendant que celles et ceux qui étaient restés à table, bras dessus, bras dessous se balançaient au rythme de la musique.

On ne présente plus Robin Léon. Le chanteur d'Ettendorf vedette de l'émission «Immer Wieder Sonntag» qui est à l'Allemagne ce que «La Nouvelle Star» est à la France, est devenu le chanteur de «Schlager» vedette en Alsace et en Allemagne. Nous n'avons pas oublié sa prestation extraordinaire lors du dernier «marché de Noël» sur la place de l'église. Depuis, il a intégré la revue du Royal Palace



Ambiance autrichienne dès le début de la soirée avec le trompettiste des Willerthaler perché sur une table.

de Kirwiller, le cabaret qui fait de l'ombre au Moulin Rouge. Il officie également sur France 3 dans le Robin Léon Show. Il est enfin et cela ne nous étonne pas la personnalité préférée des alsaciens parce qu'il est vraiment très sympathique.

On a encore monté d'un cran avec la prestation de Markus Wolfarth, fondateur des «Kloesterthaler». Dix-sept disques d'or, quatre disques de platine... incontestablement Markus était la star de la soirée. Bastien Gully nous a rappelé que Makus Wolfart avait tenu un concert dans le petit village de Klösterle dans le Voralberg devant 35 000 personnes et parmi eux une centaine d'habitants de notre vallée dont Jérôme Dreyer le président et Bastien Gully le couteau suisse des Soybanda. Markus Wolfart à Moosch était un rêve pour eux. ils l'ont réalisé.



Les supers bénévoles de la soirée « Autriche à domicile ».



Les couples se sont élancés sur la piste de danse avec enthousiasme.

A la fin de son tour de chant, le chanteur autrichien a appelé Robin Léon et le leader des Willerthaller pour **une finale grandiose qui a fait couler quelques larmes.** Les chanteurs ont entonné **«Ciao Amore» que tout le public connaissait par cœur** et nous avons eu droit à une grande chorale, heureuse de communier à travers cette chanson d'amour.

Tout au long de la soirée les convives ont partagé rires, chants, applaudissements, émotions, joie... tous les ingrédients d'une soirée festives et bon enfant. On a tous eu du mal à rentrer à la maison. Il était difficile de se quitter après ce rendez-vous qui a célébré l'art de vivre dans notre village. L'un des convives s'adressant au maire lui a dit : «Monsieur le maire ce soir je suis fier d'être mooschois»... un sentiment probablement très partagé.



« Ciao Amore » a réuni Robin Leon, Markus Wolfarth et les Willerthaler. Le public a repris en chœur ce vieux tube sentimental.



La star de la soirée Markus Wolfarth.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Téléthon, ensemble, faisons bouger les lignes de la solidarité

« Chaque Téléthon est un moment collectif fort, le moteur d'une recherche innovante **qui aujourd'hui sauve des vies!** La détermination des malades et de leurs familles, l'excellence des chercheurs, la mobilisation sans faille de nos bénévoles et donateurs... **c'est cette extraordinaire alchimie entre tous les acteurs** du Téléthon qui en fait un événement unique au monde, **capable de faire bouger les lignes!**

Les 5 et 6 décembre prochains pour le Téléthon, je compte sur vous pour être à nos côtés. Merci du fond du cœur! ».

Laurence Tiennot-Herment, présidente de l'AFM-Téléthon



S'inscrire en mairie

De façon générale, les personnes récemment installées dans une commune ne sont pas assujetties à l'obligation de déclarer en mairie leur nouveau domicile. Les nouveaux administrés sont toutefois appelés à se rendre à la mairie pour accomplir diverses formalités, notamment l'inscription sur les listes électorales ou l'obtention de certificats et autres documents...

Cependant, spécificité de l'Alsace-Moselle, le droit local instaure l'obligation de déclarer arrivée et départ dans une commune. En vertu des ordonnances des 15, 16 et 18 juin 1883, les nouveaux arrivants sont tenus de se présenter à la mairie pour se déclarer.

Mais au-delà des textes, la connaissance de la présence dans nos murs de tous les habitants **faciliterait grandement le travail du service administratif.**

Merci d'y penser.



Palmarès concours des maisons fleuries 2025

> CATÉGORIE « POTAGERS »

1	Mme et M. KUBLER Jean-Luc	Rue du Cimetière Militaire
2	M. ZUSSY Richard	Jardin rue de la Filature
3	Mme et M. ROULLET Gilbert	Rue du Cercle Catholique
4	Mme HEITZ Bernadette	Jardin rue de la Filature
5	Mme et M. BEHRA Noël	Rue de la Gare

> CATÉGORIE « MAISONS ET ABORDS FLEURIS »

1	Mme et M. BERNA Claude	Rue du Cimetière Militaire
2	Mme BERNA Brigitte et M. MATHIS Christian	Rue du Cimetière Militaire
3	Mme LEDIEU Nicolle et M. ZAHN Michel	Rue de la Mine d'Argent
4	Mme et M. TOMASIC Ivan	Rue de la Mine d'Argent
5	Mme et M. BERNA J-Jacques	Rue du Cimetière Militaire

Merci à celles et ceux qui fleurissent leur propriété ou prennent soin de leur potager. **Des maisons fleuries, c'est tellement agréable.**



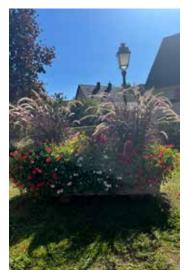
Le beau jardin fleuri de Nicolle Ledieu, rue de la Mine d'Argent.

Deuxième fleur pour notre village

On s'était fixé comme objectif « d'atteindre » la deuxième fleur et on a fait ce qu'il fallait. **Le fleurissement de notre village pour la période estivale** a été apprécié par le jury qui par ailleurs nous a félicités pour la propreté de la commune.



Le nouveau panneau à « deux fleurs ».



Fleurissement du quartier Rossberg.



L'entrée de la mairie.



Le pont de la Thur magnifiquement fleuri.



Le pont du canal.



Dans certains quartiers du village, nos concitoyennes s'occupent de nos fleurs pendant la période estivale. Merci à elles.



Ecrire « MOOSCH » avec des fleurs.

Inauguration de la cour oasis à l'école maternelle

L'Alsace et les DNA ont consacré une belle page à cette inauguration mais il nous semblait important d'y revenir dans notre gazette, à la fois pour dire notre fierté et notre bonheur que nous a procuré cette cour oasis toute neuve.

Sans forfanterie, cette réalisation, au-delà de sa réussite, va dans le bon sens pour ne pas dire dans le sens de l'histoire. A un moment où l'écologie a mauvaise presse, où nous assistons à une forme de retour en arrière concernant le respect de la biodiversité, nous avons fait résolument le choix de construire une oasis non pas au milieu du désert mais au milieu de notre village.

Nous nous étions engagés à réhabiliter la cour de récréation de l'école maternelle et à réaliser l'accessibilité du bâtiment. Un peu de pelleteuse, de l'enrobé, du gravier et un jeu planté au milieu était le projet initial qui nous est apparu assez rapidement vieillot. Le maire et Anaïs Burget, directrice de l'école, ont eu le même jour l'idée d'innover, de coller un peu à l'air du temps et de proposer aux enfants une cour vivante qui serait le résultat d'une véritable co-construction.

Pour cela, il a été fait appel à Mme Catherine Walter, architecte au CAUE, qui a conçu avec les enfants les différents éléments de cette cour. Ce travail s'est concrétisé par une maquette réalisée par les enfants et un croquis fait par Mme Walter.

Il revenait au maire de transférer ces données à un maître d'œuvre, chargé de traduire le travail des enfants dans un plan et de fournir un estimatif des coûts afin que nous puissions partir à la recherche de subventions. C'est à ce moment que Pascal Schmitt, notre maitre d'œuvre avec lequel nous avons déjà souvent travaillé en totale confiance a eu de graves soucis de santé. Il a même proposé de nous adresser à un autre professionnel.

Mais le maire a pris la décision de lui répondre que nous attendrions sa guérison pour poursuivre ce que nous avions engagé ensemble. « La fidélité et la reconnaissance sont une religion pour moi » a dit le maire. Forcément, le projet a pris du retard...

A travers la réalisation de cette cour oasis, nous avons eu **l'ambition d'adapter cet espace au réchauffement climatique** tout en reconnectant les enfants à la nature.

Ainsi l'ensemble de la cour a été déminéralisé afin de réduire l'impact des îlots de chaleur, tout en favorisant une végétalisation diversifiée. L'aménagement inclut des zones de gazon, des arbustes, et autres plantations permettant de renforcer la biodiversité.

Un traitement spécifique des sols a été imaginé avec des solutions perméables comme le gazon ou les pavés drainants permettant une infiltration naturelle des eaux de pluie. Une partie de cette eau est collectée dans une citerne enterrée et permet d'arroser les mini-potagers des enfants. Des récupérateurs d'eau ont été installés à l'air libre qui donneront l'occasion aux enfants de faire des jeux d'eau.

Pour lutter contre la chaleur estivale, plusieurs îlots de fraicheur ont été créés grâce à la plantation d'arbres fruitiers qui formeront - il faut leur laisser le temps de grandir - un bois d'ombre au cœur de la cour.

Une très belle pergola, qui va se recouvrir de plantes grimpantes, est installée devant la façade exposée sud et fournira un abri solaire tout en améliorant l'esthétique.

Le préau en bois situé devant une haie sèche en devenir permet d'augmenter les surfaces ombragées pour offrir aux enfants des zones de repos et de détente abritées.



Au premier plan, les personnalités qui nous ont honorés de leur présence : la conseillère départementale Annick Lutenbacher, notre maire José Schruoffeneger, Monsieur le sous-préfet Jacky Hautier, la conseillère régionale Hélène Cornec, la sénatrice Sabine Drexler, le président de la communauté des communes de Saint-Amarin Cyrille Ast et Nadine Spetz la maire de Fellering pendant l'allocution du député Raphaël Schellenberger.



Le maire revit à haute voix l'aventure de la réalisation de cette cour vivante, l'une des plus belles réalisations du mandat.

Enfin, de nouveau agrès ont été installés avec une zone de réception en copeaux de bois afin de proposer aux enfants des activités ludiques dans un environnement sécurisé tout en intégrant des matériaux naturels. Et pour les enfants qui préfèrent le calme et le bavardage, deux belles cabanes avec table et bancs pourront les accueillir.

« Nous les maires, nous sommes tous un peu chauvins et pas toujours très objectifs quand nous évoquons nos villages, a dit José Schruoffeneger. Mais là franchement, ce que nous inaugurons aujourd'hui est exemplaire. Je crois que ces cours vivantes devront devenir des références pour l'ensemble des aménagements publics et pourquoi pas privés. La prise en compte des enjeux écologiques qui ne sont pas des gros mots devrait être le point de départ des tous les projets d'aménagements. Ce projet n'est évidemment qu'un minuscule maillon de la chaine des bonnes volontés luttant pour l'adaptation au réchauffement climatique. Nous nous inscrivons modestement mais fermement dans le combat pour une planète vivable pour nos enfants, petits-enfants... et arrière-petits-enfants ».

Les entreprises qui ont travaillé à ce projet ont été remerciées et mises à l'honneur: l'entreprise Royer Frères, Rodrigues, Gaertner, Navilliat, Haller et Elagage et Paysage qui sont toutes des entreprises de la vallée, dont 3 Mooschoises, et qui ont bien travaillé.

Le maire a également remercié les financeurs de ce projet. Et d'abord le Fonds vert, c'est à dire l'Etat qui nous a octroyé 87 114 €. La CEA nous a versé 85 396 €. La Région Grand Est, quant à elle, nous a offert 36 642 €. Au total, cela fait **76** % **de subventions** pour le projet. **La commune, sur ses fonds propres, a déboursé 106 544 €.**

Le maire a remis symboliquement ce qu'il appelle « un bijou » à la directrice des écoles Anaïs Burget qu'il a exhorté d'en prendre soin.

Le maire a également rappelé avec satisfaction même s'il n'y avait pas de rapport entre les deux événements, que le jury « Fleurissement d'Alsace » a particulièrement apprécié le fleurissement et le soin apporté à la propreté du village et a doté Moosch de sa 2° Fleur.

La réfection de la cour de récréation était une promesse, la 2° Fleur un objectif. « Promesse et objectifs tenus... » a ajouté le maire.



Les nouveaux agrès, la cabane à papotage et les gradins pour les spectateurs des futurs spectacles des enfants.



Les potagers des enfants. Déjà une première récolte.

Des nouvelles de la mine aux Bouquins

La Mine aux Bouquins a tenu son assemblée générale une fois de plus autour d'une bonne table. Jeannine Rudler, la présidente de l'association a eu beaucoup de plaisir à dire que « la bibliothèque fonctionne bien, que l'entente au sein de l'équipe des bénévoles est parfaite et que les lectrices et les lecteurs sont particulièrement fidèles ».

4520 livres dont 3450 livres destinés aux adultes et 70 livres pour les enfants sont à la disposition des abonnés dont le contingent a grossi de 6 enfants et de 14 adhésions adultes, pour la plupart des personnes extérieures au village. La fréquentation a été de 919 passages soit 102 de plus que l'année précédente. De même les enregistrements de prêts ont augmenté de 435 emprunts, adultes et enfants confondus. Le « désherbage » (1) de livres ne représente plus un travail titanesque parce que les bénévoles font régulièrement de la place dans les rayons afin de mettre en évidence les nouveautés très demandées par le public. « Les nouveautés », c'est un peu la marque de fabrique de la Mine aux Bouquins. Les abonnés savent que notre bibliothèque est attentive aux sorties littéraires... et les bénévoles savent que les lecteurs souhaitent mettre la main sur le dernier livre publié.

La situation financière de l'association est saine grâce à la subvention communale, la vente de livres d'occasion et la cotisation des membres. Elle a permis des achats de livres pour un montant de 3824,62 €.

Enfin, peut-être le plus important... une augmentation de la fréquentation des enfants est à noter. En ces temps de dictature des écrans, c'est une bonne nouvelle.

Le maire, présent à l'Assemblée Générale, n'a pas caché sa satisfaction face à ces chiffres qui traduisent la bonne santé de la Bibliothèque.

« Nous sommes sur la bonne voie a-t-il dit en félicitant toute l'équipe pour le travail fourni, les résultats en progrès et l'enthousiasme des bénévoles. J'ai aussi, a-t-il ajouté mais ce n'est pas un scoop, beaucoup de plaisir à être en votre compagnie ».

(1) Eliminer sous une forme ou une autre les livres qui ne sont plus demandés par les abonnés.

Les coups de cœur des lectrices de la Mine aux bouquins





Le courage des innocents - Véronique OLMI Roman

C'est l'histoire en deux phases de la vie d'un jeune homme. Dans un premier temps, il recherche son demi-frère qui grandit en foyer d'accueil. Cette partie de l'histoire permet de découvrir toutes les lacunes du système et le désespoir des enfants. Dans un second temps, il part sur un coup de tête, en Ukraine actuellement en guerre. Sur place il se laisse porter

par les évènements tragiques et vient en aide aux enfants. **Une réalité à la fois magnifique et terrible.** Ces deux parties semblent radicalement différentes mais l'autrice, a su mettre le héros de l'histoire au centre de son récit, captivant ainsi l'attention du lecteur.

Commentaire de SG, bénévole à la biblio



Le seul coupable - Jacques Saussey

Policier

Un ancien commandant de police est ramené bien malgré lui sur une enquête qu'il avait menée 10 ans plus tôt. Une jeune femme avait été retrouvée morte et son ex-petit **ami s'était désigné comme seul coupable.** Or la mort de ce dernier en prison va relancer les investigations. Un thriller très bien mené avec ses personnages très humains... humains avec leurs bons et mauvais côtés.

Commentaires de F.AW, bénévole à la biblio



Tu n'étais pas là - Mary Torjussen

Thriller psychologique

Après plusieurs années de vie commune, Ruby quitte son mari. Un homme possessif, machiavélique et manipulateur avec qui elle était malheureuse. En rencontrant Harry, elle pensait avoir retrouvé le nouvel homme de sa vie. **Mais rien ne va se dérouler comme prévu et la vie de Ruby va devenir un véritable cauchemar. Une intrigue haletante et une tension psychologique intense.**

Commentaire de J.F. bénévole à la biblio



A pleurer tout nous condamne - Cécile Cabanac

Policier

Alice, surmenée dans son emploi d'attachée parlementaire, décide de tout abandonner et part se ressourcer dans une maison de famille dans les Landes. Cette maison a appartenu à sa tante Diane, disparue mystérieusement depuis plusieurs

années. Alice se promet alors de trouver ce qu'il s'est passé, mais sa recherche de la vérité va bousculer bien des vies et la mettre en danger à son tour. Une belle écriture et une autrice à découvrir absolument.

Commentaires de F.AW, bénévole à la biblio

Information de Rivières de Haute-Alsace : Protection contre les inondations

Notre commune est exposée au risque inondation de la Thur et bénéficie, en partie, de la protection apportée par les digues. La réglementation a évolué: on parle désormais de système d'endiguement, c'est-à-dire un ensemble d'ouvrages de protection (digues, murs, routes en remblais...). Pour chaque système, il est obligatoire de définir la zone protégée ainsi que le niveau de protection, autrement dit jusqu'à quel niveau de crue ces ouvrages sont efficaces.

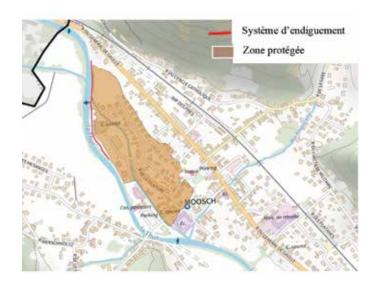
Le Syndicat Mixte de la Thur Amont est compétent pour la gestion des inondations. Il assure l'entretien des ouvrages en collaboration avec RIVIÈRES de Haute-Alsace.

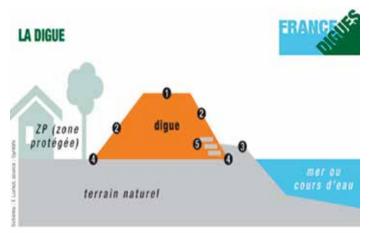
Sur notre secteur, les dernières études réalisées dans le cadre du classement réglementaire, ont permis de **délimiter** la zone protégée comme l'illustre la carte ci-dessous.

Ces ouvrages jouent un rôle de protection contre les inondations, mais leur bon fonctionnement repose aussi sur une gestion rigoureuse. Or leur fonction est parfois mal connue: certaines digues sont aménagées ou utilisées par les riverains (plantations, escaliers, dépôts divers...), ce qui peut altérer leur efficacité et compliquer leur entretien. Il est donc essentiel de préserver collectivement l'état de ces digues.

En cas d'inondation, la commune a la charge de la surveillance des digues. Si vous souhaitez contribuer à cette mission, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Enfin, certaines digues sont situées sur des terrains privés. Si vous êtes concerné, merci de prendre contact avec RIVIÈRES de Haute-Alsace au 03 68 07 02 80 pour régulariser la situation et éviter tout litige.





◆ Crête de digue supportant généralement une piste. ◆ Talus de digue : talus aval côté ZP, talus amont côté eau. ◆ Berge. ◆ Pied de digue. ◆ Protection anciennes : perré, lauzes...

Campagne de recensement 2026

L'enquête de recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026 dans notre village. Ce recensement est très important pour notre commune. De sa qualité dépendent le calcul de la population de référence prise en compte pour déterminer la participation de l'Etat au budget de la commune ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements de la commune.

Le conseiller municipal Didier Louvet a accepté le rôle de coordonnateur communal pour ce recensement. Il aura notamment les missions d'encadrer les quatre agents recenseurs qui se rendront au domicile des mooschois **pour y** glaner les différentes informations, pour déposer des formulaires à remplir et expliquer la possibilité de donner les réponses par internet.

Les quatre agents recenseurs, tous volontaires, seront : Nathalie Lindecker, Laetitia Ottmann, Christine Friess et Daniel Finck.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

RETOUR SUR IMAGES



Les paroissiens réunis autour du prêtre et du maire pour tenir la promesse de nos aïeux aux pieds de la Vierge.



Depuis début septembre une douzaine de mooschois participe à la formation informatique avec une prof venue de Nancy, très bonne pédagogue.



De très beaux objets ont été déposés à la trocothèque cette année et ont trouvé preneurs.



Jobs d'été : Quantin et Léo ont fait une belle première expérience professionnelle au sein du service technique de la commune.



Les mamans de l'APEM ont fait une vente de gâteaux dont le bénéfice reviendra à l'école.



Léa, championne du désherbage.



14 juillet. Le chef de corps Christophe Steinel remet la médaille de bronze pour dix années de service à sa fille Océane.



Et le maire remet la médaille Grand Or pour quarante années au chef de corps Christophe Steinel. Félicitations et merci à tous les deux pour votre fidélité.



Projet encore plus ambitieux pour « Vivre à Moosch » ; cette journée « Jardinette » a été consacrée aux bienfaits du jardin dans le cadre bucolique du camping.



La fête des voisins de la rue des Mésanges est l'un de ces moments conviviaux dont nous avons le secret à Moosch.



Une tablée bien sympathique.

PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

LA CHRONIQUE FORESTIÈRE DE MARC SOLARI

Un risque nouveau... Les coulées de boue

Le samedi 20/09/2025, une délégation du conseil municipal s'est rendue en forêt sous la conduite de notre technicien forestier Luc Hartweg pour constater de visu les importants dégâts des eaux sur le chemin qui passe sous la vierge. En effet, suite aux fortes pluies de ces derniers mois le chemin a été en partie emporté et est en partie enseveli sous une épaisse couche de pierres et de terre le rendant impraticable aux véhicules sur une centaine de mètres. Pour des raisons de sécurité, ce chemin doit être remis en état, en effet c'est le seul accès pompier du secteur en cas d'incendie de forêt ou de secours à une personne accidentée.

Un géologue envoyé par la DDT à la demande du maire s'est rendu sur les lieux. On attend son rapport sur les mesures à prendre pour le futur. En effet avec le changement climatique ce genre de problèmes va se poser de plus en plus souvent et les coulées de boue pourraient endommager les maisons situées en contre bas.

Cette fois, les coulées de terre et de pierres ont atteint les maisons de la rue du ruisseau sans faire de gros dégâts mais à l'avenir il est à craindre, en l'absence de mesures, qu'on se retrouve face à des volumes de matériaux bien plus importants et par conséquent de sérieux dégâts aux habitations et aux routes.

Les causes sont connues des pluies fortes et brutales sur un sol desséché et pentu où toute la végétation basse qui pourrait absorber une partie de l'eau et freiner les écoulements a disparu, à cause de la surpopulation de grands gibiers (cerfs + chamois) qui broutent toutes les plantes ce qui met le sol à nu. Le sol se gorge d'eau et n'étant plus retenu par les racines des plantes se met à glisser le long de la pente comme une coulée de lave emportant tout sur son passage.



Le chemin a disparu.

Après consultation de divers spécialistes la commune prendra les mesures nécessaires pour la remise en état du chemin et fera effectuer des travaux de sécurisation pour éviter des dégâts plus importants à l'avenir, car avec le changement climatique, dont on mesure un peu plus les conséquences chaque jour,

il est inévitable que ces coulées de boue se reproduisent à nouveau à un moment ou un autre.

Les élus perplexes devant les dégâts.



Le frelon asiatique présent chez nous.

Dans un tout autre registre on vient de découvrir le premier nid de frelon asiatique sur la commune. Inutile de paniquer ces insectes ne sont agressifs qu'à proximité immédiate du nid (10 m) et celui-ci est à grande hauteur dans les arbres dans un endroit peu accessible.

Ces insectes sont surtout dangereux pour les abeilles domestiques et pour les autres insectes qu'ils consomment en quantité.

Les nids sont construits haut dans les arbres (entre 10 et 30 m du sol) ils peuvent atteindre 1 m de haut. Exceptionnellement ils peuvent être installés plus bas dans une haie donc faites attention lors de l'entretien

des haies et des buissons.En cas de découverte d'un nid de frelon asiatique, il ne faut pas tenter de le détruire soimême il est préférable de faire appel à un spécialiste (1).

Il faut signaler le nid en mairie ou par courriel à l'adresse suivante : **referentfa68@gmail.com** pour le Haut Rhin.

A noter que les divers pièges ne servent à rien dans la lutte contre le frelon asiatique qui se laisse rarement prendre et qu'ils détruisent beaucoup d'insectes utiles il ne faut donc pas en installer. Par ailleurs il est inutile de détruire des nids après fin novembre en effet la colonie meurt avec les premières gelées seules les reines survivent et elles quittent les nids pour hiverner. Les anciens nids ne sont jamais réoccupés les années suivantes. En présence d'un frelon il ne faut pas paniquer, il faut simplement avoir quelques réflexes de bon sens. Il ne faut pas s'approcher des nids en cas de découverte fortuite et s'éloigner lentement sans gesticuler. Si le nid est près des habitations il vaut mieux faire appel à un spécialiste pour qu'il procède à sa destruction en toute sécurité (2).

Le frelon asiatique fait désormais partie de notre faune et il va falloir apprendre à vivre avec.

 (1) Nos pompiers peuvent détruire ces nids à la condition qu'ils soient accessibles.
(2) Pour interventions sur Moosch il y a une entreprise spécialisée à Geishouse: 3 D nuisible / tel: 07 43 02 62 74



Le frelon européen.



L'envahisseur asiatique.



HISTOIRE ET MÉMOIRE

Julie Hall et le maire, une belle relation par-delà l'Atlantique. Une première rencontre en 2015, quel plaisir de se retrouver dix ans après. Rendez-vous est pris pour 2035!

Hommage à Richard Hall

« A Moosch, nous connaissons tous l'histoire de cet étudiant américain de 21 ans, engagé comme volontaire au sein de l'American Field Service, qui a choisi de servir la France alors que son pays avait choisi l'isolationnisme. Ce jeune homme était venu sans armes mais animé d'un idéal pour secourir et transporter des soldats blessés au Front. Touché par un obus alors qu'il était au volant de son ambulance, il meurt le jour de noël à l'endroit où nous irons cet après-midi ». C'est avec ces mots que le maire a accueilli Julie Hall, arrière-arrière petite nièce de Richard Hall, « notre américain » qui repose dans notre nécropole. Cela s'est passé un beau samedi de septembre.

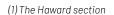
La famille Hall a traversé l'Atlantique, une quinzaine de personnes, parce que l'aventure de ces ambulanciers américains fait l'objet d'un livre (1) que termine Thomas Fife, un historien américain et le destin de Richard Hall y tient une bonne place, mais également parce qu'elle a été invitée à participer à l'inauguration d'un cairn et d'une plaque mémorielle installés sur les lieux où est décédé Richard Hall.

Deux mooschois « expatriés » Jean-Michel Kuntz et Eric Kubler, copains d'enfance et passionnés d'histoire locale ont pu localiser l'endroit exact où l'obus allemand a détruit l'ambulance de Richard Hall suite à d'inlassables recherches. Il y avait là les restes d'un cairn rudimentaire que les camarades de Richard Hall avaient construit et qui avait quasiment disparu sous la végétation. Nos historiens locaux après avoir demandé des autorisations diverses et variées notamment à notre ami le maire de Willer Jean-Luc Martini ont entrepris la reconstruction d'un cairn-souvenir surmonté d'une croix et ont fixé une plaque mémorielle rappelant le destin de Richard Hall.

Après la cérémonie au cimetière militaire où Julie Hall a planté un drapeau américain sur la tombe de son ancêtre, de nombreuses personnalités se sont retrouvées en contre bas du Freunstein pour une inauguration orchestrée par un maitre de cérémonie aussi compétent que sympathique, le général quatre étoiles Daniel Bastien en présence également de Madame Gonzales Consul des USA à Strasbourg. Etaient présents également le député Raphaël Schellenberger, les maires de Willer et de Moosch, des représentants de l'American Field Service et de nombreuses associations patriotiques. Les différentes prises de paroles ont salué le magnifique travail de Jean Michel Kuntz et d'Eric Kubler et de chaleureux remerciements ont été adressés à Mme Claudine Becker, bénévole au Musée Serret qui a participé à ce projet.

Après la Marseillaise, la musique d'Aspach a joué l'hymne américain. Il est très émouvant de voir nos amis d'outre Atlantique mettre la main sur le cœur au moment de l'hymne de leur pays.

Belle journée assurément qui restera gravée dans nos mémoires.







La Ford T, réplique de l'ambulance de Richard Hall, Julie Hall, le maire et Thomas Fife, auteur du livre avec deux alsaciennes.

Moment d'émotion quand Julie Hall plante le drapeau américain sur la tombe de son gieul.



La délégation américaine rejoint par les héros du jour, Jean-Michel Kuntz et Eric Kubler, après le dépôt de gerbe.



Allocution du général Daniel Bastien, à ses côtés Jean-Michel Kuntz, Eric Kubler, Claudine Becker et Thomas Fife.



Hommage silencieux devant le cairn reconstitué dédié à Richard Hall.

HISTOIRE ET MÉMOIRE



Lettre ouverte à tous les défenseurs de la dignité humaine

Moosch, Juin 2025

Une pétition a été lancée en vue de la panthéonisation de Mme Adélaïde Hautval.

Plus connue en Alsace mais moins bien connue de la majorité des Français, Adélaïde Hautval s'est attachée à combattre pour la défense de la Dignité humaine.

Adélaïde Hautval a grandi à Guebwiller (68). Elle a étudié la médecine à Strasbourg. **Un jour par solidarité avec une femme juive, elle a dit NON!**

« ... Puisque vous défendez les juifs, vous partagerez leur sort... ». Elle s'est retrouvée déportée et là encore, elle a tenu tête et a refusé de participer à ces horribles et cruelles expérimentations médicales conduites par les nazis...

80 ans plus tard, la Fédération Protestante et le Grand Rabbin de France ont appelé le Chef de l'Etat à honorer l'engagement moral et le courage d'Adélaïde Hautval qui a été reconnue **Juste parmi les nations.**

Signer cette pétition, c'est bien sûr, rendre hommage à son grand courage et aux valeurs qui l'animaient mais c'est également rendre hommage et se souvenir de tous ces inconnus qui ont humblement mis en avant leurs convictions et leur foi en l'Humanité au mépris de leur vie.

Aujourd'hui, peut-être encore plus qu'hier, le symbole de cette panthéonisation revêt un sens profond à travers les remous de notre société dans un monde où les équilibres se sont fragilisés et se modifient...

Nous avons la chance de vivre dans un pays, la France, qui est une démocratie.

Le socle de notre République, les valeurs de notre laïcité permettent à chacun d'être libre de croire ou de ne pas croire, sans subir de pression ou de discrimination.

Cette liberté, essentielle, doit continuer à promouvoir et à garantir le respect des convictions de chacun, en toute dignité, dans un climat de tolérance et d'acceptation mutuelle, dès lors où elles ne sont pas liberticides et

n'annihilent pas les droits humains et nos fondements républicains.

N'oublions pas l'histoire...

La France s'est aussi construite à travers des heurts et des fracas qu'elle a su surmonter pour devenir un terreau fertile de la diversité où chacun a sa place.

N'oublions pas, pour éviter les falsifications de l'histoire dans ce monde qui doit relever tellement de défis... ...et où les tentations des pouvoirs sont si grandes!

N'oublions pas, ces sombres périodes où des idéologies extrêmes ont pu se développer conduisant alors à l'indignité la plus méprisable, aux bassesses les plus viles, aux comportements les plus abjects!

Il y a 80 ans, la libération des camps de concentration, à la fin de la deuxième guerre mondiale a mis un terme à « l'industrialisation » de la mort de million de personnes orchestrée et mise en place par les nazis.

Des adultes, des enfants ont été assassinés dans des conditions atroces.

Le régime nazi a commencé par éliminer des opposants politiques, des dissidents allemands et des allemands reconnus comme asociaux, puis ça été le tour des responsables religieux qui ne partageaient pas la vision des nazis et qui le faisaient savoir, puis « on » s'est débarrassée des handicapés et sous des prétextes fallacieux, de tous ceux qui gênaient et/ou qui pouvaient être marqués par des différences incompatibles avec ce que prônait un tel régime... Des juifs, des slaves, des tziganes, des gitans et tant d'autres... ont été assassinés, massacrés sans vergogne...

Au nom des valeurs de ce pays qui nous sont si chères et en nous rappelant ce qui figure au frontispice de nos mairies : Liberté, Egalité, Fraternité, je vous invite à soutenir et à diffuser la pétition en faveur de la panthéonisation d'Adélaïde Hautval.

Véronique RÖSSLER-RANVIER

Je rejoins le comité de soutien pour l'entrée au Panthéon d'Adélaïde Hautval. Le refus d'une médecin, déportée à Auschwitz, de participer aux expériences médicales conduites par les nazis.

NOM et PRENOM	ADRESSE	DATE	SIGNATURE

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni une fois depuis la publication de notre dernière «Lettre Municipale» du mois de juillet.

SÉANCE DU CONSEIL DU 11 AOÛT

En préambule, M. le Maire a indiqué que le jury « Fleurissement d'Alsace » qui a visité la commune le jeudi 17/7 dernier a pu apprécier le fleurissement dans la commune et le soin apporté à sa propreté pour les habitants et pour l'accueil des visiteurs. Ainsi la commune a obtenu sa 2e fleur. L'objectif a été atteint. Il précise que tout a été fait en terme budgétaire, dans la présentation du dossier de candidature dans lequel il s'est beaucoup impliqué et dans le travail de composition et d'entretien des massifs. Il s'agit d'un signe fort que la commune donne à ses habitants et à ceux qui passent dans le village. Moosch est un village actif qui va de l'avant. M. le Maire a félicité et remercié Yannick, Pascal et Melvyn, de l'équipe technique ainsi que l'Adjointe Sylviane RIETHMULLER et l'équipe administrative qui a contribué à la rédaction du dossier de candidature. « Félicitations et Bravo à tous, pour cette récompense, fruit d'un travail collectif » a-t-il ajouté.

Convention concernant l'accueil des enfants de Moosch en classe ULIS à Thann

Le Conseil Municipal a approuvé de conclure une convention avec la ville de Thann pour **l'accueil d'un enfant de Moosch en classe ULIS** et autorisé le Maire à la signer.

Création de deux emplois permanents d'agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant

Le Conseil Municipal a décidé de créer, à compter du 01/09/2025, pour l'école maternelle, deux emplois permanents d'agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant à temps non complet relevant du grade d'agent social territorial principal de 2º classe, à raison d'une durée hebdomadaire de service 20 heures 48 minutes (soit 20,28/35èmes).

Demande de subvention pour les travaux de renforcement de la rue de la Mine d'Argent longeant le camping

Le Conseil Municipal a décidé d'effectuer des travaux de renforcement de la rue de la Mine d'Argent longeant le camping pour un montant de 28 755,00 € HT et a chargé le Maire de réaliser toutes les démarches utiles en matière de recherche de cofinancements, notamment le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la Collectivité européenne d'Alsace au titre du « Fonds Communal Alsace ».

Demandes de subventions pour les travaux de consolidation et de sécurisation du chemin forestier allant de la Vierge vers le Wolfenthal

Suite aux pluies torrentielles de début et fin juillet, des pans entiers du chemin forestier allant de la Vierge vers le Wolfenthal ont dégringolé jusqu'à la piste cyclable allant vers Willer-sur-Thur créant de plus un nouveau lit du ruisseau passant devant la grotte de l'Abbé Lantz. Le Conseil Municipal a décidé d'effectuer des travaux de consolidation et de sécurisation pour un montant de 32 990,00 € HT et a chargé le Maire de réaliser toutes les démarches utiles en matière de recherche de cofinancements, notamment le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la Collectivité européenne d'Alsace au titre du « Fonds Communal Alsace »

et d'un dossier de demande de subvention **auprès de l'Etat** (Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin) au titre du « Fonds de prévention des risques naturels majeurs ».

Association des Chasseurs du Gsang: Démissions

Le Conseil Municipal a pris acte avec regret, des démissions du vice-président et du secrétaire de l'association.

DIVERS:

WC publics place des Incorporés de Force

M. le Maire a précisé que les WC publics, place des Incorporés de Force, ont de nouveau été retrouvés dans un état plus que déplorable le 22 juillet dernier. Il ne peut et ne veut plus demander au service technique de nettoyer ces WC volontairement souillés par de véritables « salopards ». Le Conseil Municipal a décidé de fermer ces toilettes.

S'Lottie Stüwa

Par mail du 02/08, Mme Charlotte ETTERLEN a indiqué qu'elle projette d'organiser une soirée sur le thème de l'Oktoberfest (Fête de la bière avec repas) en octobre, avec installation de 2 chapiteaux sur le parking devant le bar. Pour une sécurité optimale, elle sollicite la fermeture du tronçon de rue devant son établissement pendant 2 jours. Le Conseil Municipal a proposé au Maire de la rencontrer avec l'Adjoint Bertrand MURA et le conseiller Bernard WALTER pour faire un point précis sur cette demande et voir s'il n'est pas plutôt envisageable de fermer le tronçon que sur une période de 24h avec un accès de circulation maintenu dans un sens.

Communauté de paroisses du Val de Wesserling, Fil de la Thur et Grand Ballon

M. le Maire a précisé que le souriant et si sympathique Abbé Joseph NGUYEN va devenir curé de la communauté de paroisses des Sources du Prieuré, autour de Ranspach-le-Bas à partir de la rentrée. Il sera remplacé par l'Abbé Jean-Marie IKOKPATA, âgé de 52 ans qui a été ordonné prêtre en 2001 pour le diocèse de Porto-Novo au Bénin. Il est arrivé en Alsace en 2012 et a servi à Colmar, Mussig, Artolsheim et Marienthal. Il résidera au presbytère de Willer-sur-Thur.

LES CONSEILLERS ONT DIT...

« L'attaque contre la génération des baby-boomers, génération née entre 1945 et 1965, est devenue une forme de réflexe conditionnée pour une partie de la classe politique. L'ancien premier ministre n'a pas été le moins tendre envers les retraités, oubliant la part de la solidarité intergénérationnelle qu'ils assurent, oubliant leur engagement dans la vie associative ou caritative, l'aide qu'ils apportent à leurs enfants ou petits-enfants... Ils ont également travaillé souvent dans des conditions difficiles et plus de 35 h, ils ont économisé pour s'offrir un peu de confort, ils n'ont rien volé à personne. Les boomers sont désormais les nouveaux boucs émissaires de celles et ceux qui ont amené le pays là où il est! » - JS

LU PAR AILLEURS

Au fil de l'actualité avec les Éditorialistes de la presse régionale

- « L'État ne pourra échapper durablement à la question de la régulation dès lors que 87 % du territoire peut être qualifié de désert médical. » (28/06/2025)
- « L'Alsace a sa nouvelle Miss. Les propos haineux dont la reine de beauté fait l'objet ces derniers jours ne peuvent souffrir l'indifférence. Julie Decroix est aussi noire et ce détail est manifestement insupportable à certains, qui ne conçoivent l'Alsace et ses habitants que dans une version figée, réduite à la caricature. Gageons qu'il s'agit d'une minorité bruyante. Et que la majorité s'entend sur l'idée que l'Alsace appartient à ceux qui y vivent, l'aiment et la font. En l'occurrence la représentent sans certificat de naissance ni arbre généalogique ». (29/06/2025)
- « La ministre de la Culture, qui est aussi la ministre de tutelle de l'audiovisuel public, ne supporte pas les questions gênantes surtout quand elles portent sur les enquêtes judiciaires qui la concernent. Elle a menacé le journaliste Patrick Cohen d'un signalement au procureur sur la base de l'article 40 du code de procédure pénale. Une tentative d'intimidation qui en dit long sur l'idée qu'elle se fait de l'usage de l'article 40 mais aussi sur sa conception de la liberté de la presse à l'heure d'une réforme qui inquiète ». (30/06/2025)
- « Plus que les budgets réunis de l'Éducation, la Santé, la Justice, la Transition écologique et les Solidarités. 211 milliards d'euros ont été versés par l'État aux entreprises en 2023, selon l'estimation de la commission d'enquête sénatoriale.

Subventions, crédits d'impôts, allègements de cotisations sociales... plus de 2 200 dispositifs sont recensés. Mais au total, « l'administration a été incapable de nous dire combien elle donnait, à qui et quoi cela servait ». Mais comment justifier que les dépenses sociales concentrent attention et critiques quand, sous une multitude illisible de formes, les aides aux entreprises sont à ce point opaques et non évaluées ? Quand des groupes licencient ou délocalisent impunément, liberté d'entreprendre oblige, après avoir perçu des millions d'euros issus des caisses de l'État ». (09/07/2025)

« La pétition demandant l'annulation de la loi Duplomb dépassait hier soir le million de signatures. Cette mobilisation à l'ampleur inédite dépasse les enjeux agricoles, environnementaux et sanitaires. Elle raconte un pays enferré dans une impasse démocratique harassante et une population inquiète de voir l'intérêt général délaissé par une représentation nationale qui se dérobe volontiers du réel pour des aventures politicardes.

L'agacement voire la suffisance affichée par les partisans du texte face à la pétition ne changeront rien à cet état de fait... Déconsidérer un sursaut citoyen tel que celui-là entretient non seulement une Ve République sclérosée et la défiance envers ses institutions, mais cela revient aussi à s'interdire de penser qu'il existe une voie médiane entre les impératifs de production agricole et le droit de chacun de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ». (21/07/2025)

- « Le macronisme a été les prémices de l'atomisation de la société et de la polarisation extrême du débat public... Il est le fruit du libéralisme économique et du chacun pour soi ». (25/07/2025)
- « Le plastique est un symptôme des maux de notre société, un révélateur de notre obsession pour le court terme, du sacrifice de la biodiversité et des populations les plus vulnérables. Pousser le recyclage ne suffira pas: pour moins polluer, il faut limiter la production de plastiques neufs et d'emballages ». (05/08/2025)
- « Dire que l'autonomie promise à la Corse appelle la création d'une région Alsace hors du Grand Est ne convaincra pas à Paris. La situation dans laquelle se trouvent le gouvernement et l'Assemblée nationale laisse peu de chances à l'adoption d'une loi « Alsace » qui créerait une nouvelle région entre Rhin et Vosges. Et il ne sert à rien de demander à l'Élysée de choisir entre deux collectivités et deux présidents. Seul un accord trouvé ici, entre Grand Est et CEA, permettrait aurait permis d'avancer à Paris ». (09/08/2025)
- « Quand sept Prix Nobel d'économie ont pris la plume, début juillet, pour plaider en faveur d'un impôt plancher sur les patrimoines des milliardaires, le gouvernement n'a manifestement pas jugé utile de remettre l'ouvrage sur le métier, après le rejet sénatorial d'un texte pourtant voté à l'Assemblée. Difficile d'imaginer que les idées brillantes des Français « ordinaires » seront davantage entendues ». (15/08/2025)
- « La conférence à Genève qui devait s'accorder sur **un traité mondial contre la pollution aux plastiques s'est soldée par**

un échec, hier. Une minorité de pays disent qu'il faut se concentrer sur la gestion des déchets et le recyclage et ne pas toucher à la production, dont ils profitent. Une centaine d'autres pays défendent qu'il n'y a pas d'autre choix que de réduire la production. La Chine, les États-Unis, la Russie, alliés aux monarchies pétrolières, au Brésil et à l'Inde d'un côté; le reste de la planète de l'autre ». (16/08/2025)

- « La bordélisation de la politique française a contaminé le mouvement social. Il fallait s'y attendre. Par ruissellement, la cacophonie de l'Assemblée nationale et des partis, l'atomisation de la société et le consumérisme des citoyens ont fini par rendre les mobilisations syndicales et populaires illisibles et inaudibles. C'est le cas de l'appel à bloquer tout le pays le 10 septembre. Apparue cet été sur les réseaux sociaux, cette initiative devenue virale a été à ce point instrumentalisée que plus personne ne sait de quoi elle est l'expression ». (23/08/2025)
- « La fin des illusions pour ceux qui pensaient que la France pouvait devenir une République parlementaire, capable d'engendrer des majorités de coalition transpartisanes et responsables. Bayrou pose certainement le bon diagnostic sur l'état des finances publiques, mais il veut avoir raison à tout prix et sur tout. C'est un péché d'orqueil ». (07/09/2025)
- « En recrutant un de ses plus fidèles lieutenants, le chef de l'État scelle son image de gouvernant isolé, insensible à tout ce qui constitue l'âme, la fragilité mais aussi la grandeur de la Nation qu'il est censé porter, à savoir ses concitoyens. Ce n'est pas tant la personne de Sébastien Lecornu qui pose problème que le message qu'Emmanuel Macron adresse une fois de plus au pays: « Circulez, il n'y a rien à voir! » Le « en même temps » élyséen confine décidément à l'anachronisme ». (10/09/2025)
- « Le procès d'Ultime Liberté, association qui milite pour « la légalisation du suicide assisté » et « l'euthanasie volontaire », est nécessaire, si ce n'est vital, dans un pays qui n'ose pas nommer les choses. Pendant trois semaines, la salle d'audience retentira de l'hypocrisie de tous ceux qui opposent les soins palliatifs à l'euthanasie, des atermoiements du législateur, de l'éternel conflit entre convictions religieuses et droits humains ». (15/09/2025)

PAROLES DE LECTEURS

« Monsieur le maire,

Un grand merci pour votre carte d'anniversaire. Vos mots nous prouvent une fois de plus votre implication pour notre village. **J'en profite pour vous féliciter vous et la commune pour le travail de fleurissement,** c'est juste incroyable et profitable chaque jour de ma promenade. Bien cordialement.

M. S. »

« Bonjour,

Je voulais remercier et **féliciter les jeunes qui ont** désherbé le cimetière. Il est impeccable.

Bonne journée

0. F. »

« Bonjour José

... j'ai bien reçu ta publication. **Belle réalisation, plein de projets pour ta commune et ses habitants...** Je ne vois pas comment tu peux t'arrêter...

Michel Sordi, maire de Cernay »

« Bonjour,

Je vous envoie ce mail pour **REMERCIER LES POMPIERS de Moosch** qui me sont venus en aide ce matin à 1h00, suite à la découverte d'un chat accidenté, encore en vie, sur la voie publique. Monsieur Lailly ainsi que son collègue ont déposé le matou chez le vétérinaire de garde à Wittenheim.

Au passage, je vous donne des nouvelles: le chat est soigné, va mieux et j'ai trouvé la propriétaire! Il est donc de retour chez lui. Merci de transmettre ce mail au CPI.

M. V. »

« Cher José.

Une lecture supplémentaire pour ces quelques semaines de vacances en Bretagne. **Tes editorios devraient servir d'exemple à qui tu sais...** on est tellement loin. Merci pour le partage.

E. P. »

« Un grand merci à vous d'avoir pris une minute de votre précieux temps pour me souhaiter mon anniversaire, **je suis réellement touchée.**

Cordialement.

R. V. »

« Bonjour,

Merci pour votre accueil sympathique et vos conseils d'itinéraires. Les circuits de notre vallée feront toujours partie de mes randonnées préférées. **20 personnes ont beaucoup apprécié les 4 collines de Moosch. Merci.**

J. M. B. »

« Monsieur le maire, cher José,

Je partage votre joie et votre fierté suite à l'obtention par votre commune d'une 2° Fleur lors de l'édition 2025 du palmarès des villes et villages fleuris.

Permettez-moi de vous féliciter chaleureusement, ainsi que vos agents, qui oeuvrent au quotidien au fleurissement et à l'embellissement paysager de votre commune.

Tout simplement BRAVO!

Christian KLINGER - Sénateur du Haut-Rhin »

« Monsieur le maire, cher José,

C'est avec une grande joie et une profonde estime que je vous adresse mes plus chaleureuses félicitations à l'occasion de la distinction obtenue par votre commune au palmarès 2025 des Villes et Villages Fleuris d'Alsace.

Encore bravo à vous, à vos équipes, et à toutes celles et ceux – agents communaux, bénévoles, habitants – qui, chaque jour, contribuent à faire éclore des villages vivants, fleuris, durables, et profondément humains.

Avec toute ma considération et mon admiration.

Sabine DREXLER, Sénatrice du Haut-Rhin »

« Salut José, **bravo pour l'aménagement extérieur végétalisé de ton école maternelle,** dont la photo parait aujourd'hui dans l'Alsace. C'est trop chouette, ils seront heureux les petits! **C'est vraiment beau et chaleureux.** Félicitations.

C. D. »

« Monsieur le maire,

Bravo pour **la belle réalisation communale.** Très cordialement.

Maitre Thierry Moser »

« Monsieur le maire,

Tous nos chaleureux remerciements pour la lettre municipale. **Contrairement à la nôtre, « elle a une âme ».**

A et R. M. »

PAROLES DE LECTEURS

« Cher José

Je viens de lire avec attention et plaisir la lettre municipale de juillet. Elle est attendue cette brochure, pas seulement par moi mais probablement par la quasi-totalité des habitants de notre village.

Tout d'abord un grand MERCI d'y avoir consacré une page entière à notre Club, super texte et photos. Merci à toi pour tes paroles d'encouragement, de sympathie et merci pour ton **soutien tout au long de l'année.** C'était une belle fête. Les deux pages suivantes sont consacrées à l'inauguration de ta belle Mairie. Rien que des félicitations, c'est normal, tu les mérites.

J'ai lu les textes, les extraits des discours et vu les photos. Et si aujourd'hui je t'adresse ce courriel c'est que j'ai un petit pincement....

Certes, cette inauguration était un moment important et les divers organismes financiers de l'Etat sont tes partenaires, donc la moindre des choses est que leurs représentants soient présents lors d'une telle inauguration... il faut bien constater où vont les fonds accordés et à Moosch, ils vont là où ils sont destinés. Certes notre centenaire est un « petit évènement » mais nous avions tout de même invité des « Officiels ».

Des réponses négatives pour la plupart, assorties d'un mot de sympathie, phrases toute faites, utilisées dans les réponses qui doivent être nombreuses. Je comprends, il y a d'autres obligations et invitations et là également elles doivent être nombreuses. Je comprends encore une fois, les « Officiels » ne peuvent pas être partout.

Donc, pour notre fête, à part toi, personne...

Nous avions tout de même une réponse positive, notre Député... mais finalement il n'est pas venu...

Pour les élus de la vallée, nous avions reçu des réponses négatives... l'Alsacienne-cyclo était également un grand évènement dans la vallée ce jour-là et les obligations familiales retengient notre Conseillère d'Alsace.

Dommage, j'aurai bien aimé qu'elle entende ta remarque au sujet de notre dernier investissement que tu qualifiais « d'intelligent », la pose des panneaux photovoltaïques...

Il fallait que je le dise, je me sens mieux maintenant!!

En tout cas, **nous continuerons à travailler ensemble** et c'est très bien, au moins nous savons à qui nous adresser.

En attendant, bel été.

Jeannine RUDLER, Trésorière de l'Espérance »

AGENDA (POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUTES LES ENVIES...)

DATE	MANIFESTATION	LIEU	HORAIRES	ASSOCIATION
11 et 12 OCTOBRE	Marche Populaire	Sentiers du village	8h - 18h	Sapeurs-Pompiers
18 et 19 OCTOBRE	Exposition peintures	Salle Coutouly	10h - 16h	Peintres amateurs de la vallée
27 OCTOBRE	Don du sang	Salle Aloyse Mura	16h - 19h30	Donneurs de Sang
31 OCTOBRE	Soirée Halloween	Salle Aloyse Mura	19h	Espérance
11 NOVEMBRE	Commémoration armistice 14/18	Monument aux morts et nécropole nationale	10h	Municipalité
15 NOVEMBRE	Fête de la Saint-Martin	Cour de l'école ABCM	15h	ABCM
15 et 16 NOVEMBRE	Exposition avicole et 75ème anniversaire	Salle Aloyse Mura	8h - 16h	Aviculteurs
4 DÉCEMBRE	Commémoration victimes guerre d'Algérie	Monument aux morts	18h30	Municipalité
5 et 6 DÉCEMBRE	Téléthon	Salle Aloyse Mura	9h - 18h	Municipalité et bénévoles
12, 13 et 14 DÉCEMBRE	Marché de noël	Place de l'Eglise		Soybandas
21 DÉCEMBRE	Fête des Seniors	Salle Aloyse Mura	11h	Municipalité
23 DÉCEMBRE	Don du sang	Salle Aloyse Mura	16h30 - 19h30	Donneurs de Sang
26 DÉCEMBRE	Montée du Gsang	Sentiers	5h	Amis des Oiseaux
7 JANVIER	Elaboration du calendrier des fêtes 2026	Mairie	19h30	Municipalité